

# L'ESSENTIEL DU BUDGET 2019

## BUDGET TOTAL EN 2019

**14,172 MILLIONS D'EUROS**

en recettes et en dépenses dont

8 064 HABITANTS  
+ 365 en 1 an

TOUJOURS  
**0%**  
D'AUGMENTATION DES  
TAUX D'IMPOSITION



## DES EFFORTS D'INVESTISSEMENT EN PROGRESSION ANNÉE APRÈS ANNÉE

**- 135 000 €**  
LA MUNICIPALITÉ POURSUIT SON DÉSENETTEMENT :  
l'encours de la dette est égal à 9,715 millions € au 01/01/2019, proche de son niveau du 31/12/2012 (9,740 millions €).

2015	2016	2017	2018
985 254 €	757 185 €	1 529 000 €	1 335 018 €

**LE BUDGET 2019 EN DÉTAIL SUR**  
[WWW.VILLE-DONGES.FR](http://WWW.VILLE-DONGES.FR)

## Interview



Baisse des aides de l'État, économies, investissements soutenus, etc. : François Chéneau, Maire de Donges, nous livre les clés du budget 2019.

### Le budget de la Ville a été voté le 7 février 2019. Quels messages adresse-t-il à la population ?

Le premier message, c'est évidemment que les taux d'imposition restent inchangés pour les contribuables, malgré les baisses de dotations de l'Etat et les autres pertes de recettes. Depuis 2014, les taux n'auront augmenté qu'à deux reprises, en 2016 et 2017, et dans des proportions modiques. C'est pour nous un engagement politique fort que de préserver le pouvoir d'achat des contribuables Dongeois. Et si cet engagement peut être tenu, c'est parce que depuis plusieurs années, les dépenses de fonctionnement de la Ville sont bien maîtrisées.

Le second : le budget 2019 prévoit des dépenses de fonctionnement (10,6 millions €) en baisse de 2,71% par rapport à 2018. Depuis 2014, cette maîtrise des dépenses est continue. Elle nous permet aujourd'hui de ne pas recourir à l'impôt supplémentaire, tout en maintenant la qualité des services à la population. Mais attention ! La situation reste fragile : le contexte financier reste très défavorable aux communes. Et si la dette diminue régulièrement depuis 2014, elle continue de peser sur nos capacités d'investissement (980.000 € de capital à rembourser chaque année !). D'un autre côté, la population de Donges augmente à un rythme soutenu. En d'autres termes, il nous faut préparer les nouveaux investissements des années 2020, tout en restant très vigilants sur les dépenses courantes. Au moindre dérapage, la situation risquerait d'être pire qu'en 2014, et il n'y aurait plus d'alternative à une forte hausse des impôts ni à la réduction des services rendus aux usagers.

### Des investissements marquants à retenir cette année ?

Les gros investissements ne peuvent être financés que sur plusieurs exercices budgétaires. C'est la raison pour laquelle cette année encore, les travaux de rénovation de l'école de la Pommeraye sont en tête des priorités. S'y ajoutent le programme des travaux d'étanchéité dans les salles de sports (cette année la salle Brière), le programme des travaux de mise en conformité des bâtiments accueillant du public (ADAP), des travaux de voirie, liés pour partie aux projets urbains en cours (Clos Mignons, résidence seniors...), l'entretien des bâtiments, et des acquisitions de matériels pour les services techniques et pour les écoles.

Pour financer ces investissements, nous avons pour priorité d'éviter au maximum le recours à l'emprunt. Outre notre autofinancement, nous allons percevoir une subvention de la Région de 180.000 € pour les travaux à l'école de la Pommeraye, dans le cadre du contrat de territoire régional (CTR). De même, nous attendons 74.000 € de fonds européens (FEDER) pour la rénovation énergétique des salles omnisports. S'y ajoutent 210.000 € attendus au titre de Fonds de Compensation de la TVA sur nos investissements payés en 2018, et 65.000 € au titre de la Taxe d'Aménagement.

Nous allons également céder des actifs (notamment des terrains aux Ecotais) pour un produit total estimé à 345.000 €. De cette façon, nous prévoyons de limiter le nouvel emprunt à 500.000 € (les 2/3 des investissements étant financés sans emprunter). La dette en fin d'année aura encore diminué de 480.000 €, sans faire de pause dans les investissements d'avenir.

## BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT - QUELLE RÉPARTITION ?

### Dépenses de fonctionnement

<b>SERVICES GÉNÉRAUX</b> 4 807 900 €		AMÉNAGEMENT ET SERVICE URBAINS, ENVIRONNEMENT 351 850 €
		SPORT & JEUNESSE 292 880 €
		SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES 256 050 €
ENSEIGNEMENTS - FORMATION 1 777 560 €	FAMILLE 558 190 €	INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ 212 930 €
	CULTURE 394 900 €	ACTION ÉCOÉCONOMIQUE 91 900 €
		LOGEMENT 1 200 €
		NON VENTILABLES (FINANCES) : 1 851 540 €

### Dépenses d'investissement

- ENSEIGNEMENT** : 367 130 € : travaux de restructuration de l'école élémentaire de la Pommeraye, mobilier et travaux de menuiseries et d'isolation du groupe scolaire de la Souchais ;
- SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUES** : 280 000 € pour les travaux de mise en conformité des bâtiments - Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) - et 30 000 € pour la vidéo protection (stade, cimetière...);
- AMÉNAGEMENT ET SERVICE URBAINS** : 246 000 € : entretien et réhabilitation de voirie, aménagement de sécurité à « la Chevalerie », travaux d'éclairage public ;
- SPORT & JEUNESSE** : 215 400 € : travaux d'étanchéité de la salle Brière (salles omnisports), acquisition de modules de skates, buts de foot et de basketball ;
- FAMILLE** : 37 600 € : mobilier pour la salle commune de la Résidence Seniors Danielle Darrieux et travaux d'aménagement du Relais Petite Enfance.

### Recettes de fonctionnement

- Impôts locaux** : le produit attendu au titre des 3 taxes ménages est estimé à 3 350 000 €
- Dotations Forfaitaire de l'Etat** : 0 €. La perte totale de recettes entre 2014 et 2018 représente un montant de 665 957 € au titre de la contribution de la commune au redressement des finances publiques ;
- Autofinancement** prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement : 1 153 800 €.

### Recettes d'investissement

Emprunt : 500 000 €

Subventions d'investissement : 256 700 €

Dotations, réserves : 906 200 €

Cessions des immobilisations : 345 000 €